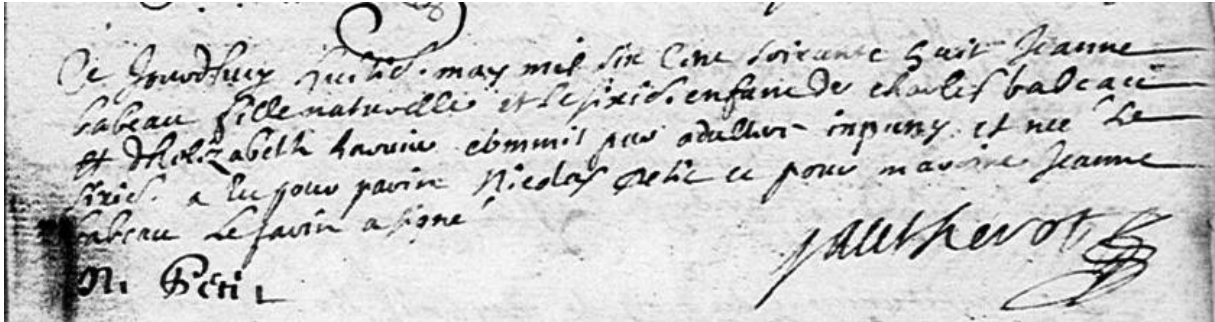




**6ÈME ENFANT NATUREL ... EN 1668**



Ce jourdhuy huitiem. may mil six cent soixante hui Jeanne  
 babeau fille naturelle et le sixiem enfant de charles babeau  
 et d'Helizabeta harvier commis par aduiter impuny. et née Le  
 sixiem. a eu pour parin Nicolas Petit et pour maraine Jeanne  
 babeau Le parin a signé  
 M. Petit

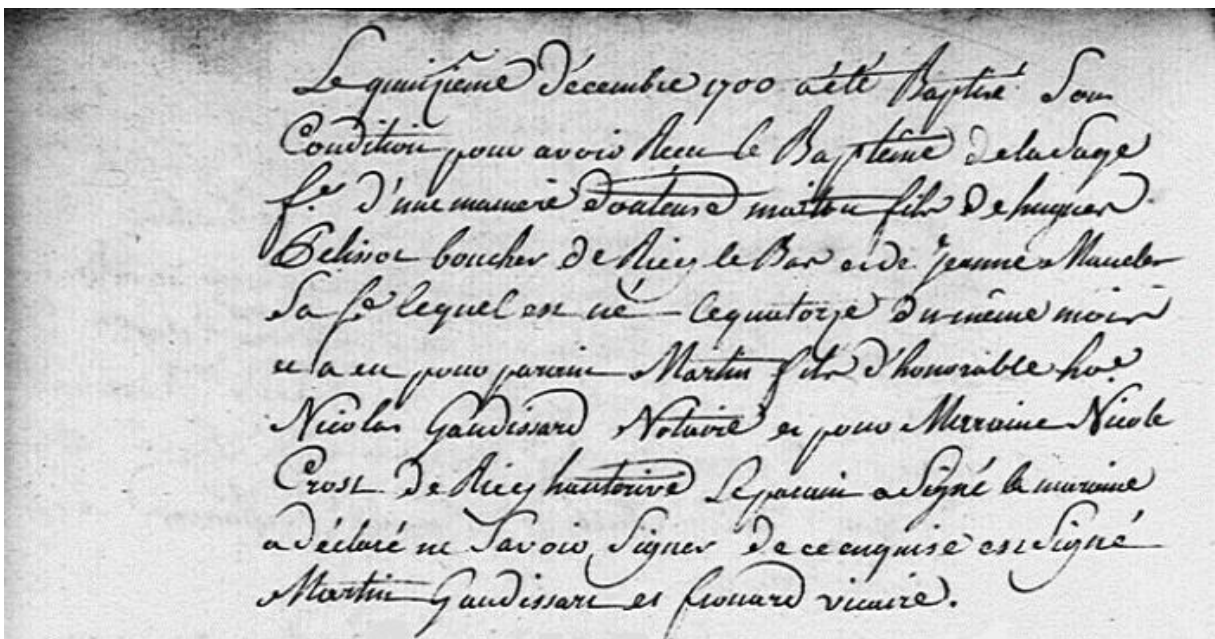
Ce jourdhuy huitiem. may mil six cent soixante hui Jeanne  
 babeau fille naturelle et le sixiem enfant de charles babeau  
 et d'Helizabeta harvier commis par aduiter impuny et née Le  
 sixiem. a eu pour parin Nicolas Petit et pour maraine Jeanne  
 babeau Le parin a signé

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Archives départementales de l'Aube, généalogie, Ricey-Bas, 1607-1680, page 90 sur 262



**1700 LA CONFIANCE RÈGNE !!!**



Le quinziesme Decembre 1700 atté Bapteme Sou  
 Condition pour avoir Recu le Bapteme de l'enfant  
 de d'une maniere de doteur maître fils de Jacques  
 Bellevue boucher de Ricey le Bar aide. Jeanne Maucor  
 La femme lequel est né le quatorze Du même mois  
 et a eu pour parain Martin fils d'honorable ho.  
 Nicolas Gaudissard Notaire et pour Maraine Nicole  
 Crost De Ricey hautoire Le parain a signé la maraine  
 a déclaré ne Savoir Signer de ce enquis est Signé  
 Martin Gaudissard et florent vicarie.

Le quinzième décembre 1700 a été baptisé sous condition pour avoir reçu le Baptême de la Sage fe d'une manière douteuse martin fils de hugues Pelissot boucher de Ricey le Bas et de Jeanne Maucler Sa fe lequel est né le quatorze du même mois et a eu pour parain Martin fils d'honorable hoe Nicolas Gaudissard Notaire et pour Maraine Nicole Crost de Ricey hauterive Le parain a signé la maraine a déclaré ne Savoir Signer de ce enquis est Signé Martin Gaudissart et frouard vicaire

Le troisième jour du mois d'avril a été baptisé sous condition ayant été baptisé a la maison par la Sage fe et d'une façon douteuse Claude fils de francois Jouard Vigon de Ricey Bas et d'anne Rose Sa fe lequel est né le même et a eu pour parain Claude Bidaut tonnelier lequel a signé et pour marraine Claude Simonot fe de Jean Bonnet charcutier laquelle a déclaré ne Savoir Signer de ce enquis est Signé Bidaut et frouard vicaire.

Le troisième jour du mois d'avril a été baptisé sous condition ayant été baptisé a la maison par la Sage fe et d'une façon douteuse Claude fils de francois Jouard vigon de Ricey Bas et d'anne Rose Sa fe lequel est né le même et a eu pour parain Claude Bidaut tonnelier lequel a Signé et pour marraine Claude Simonot fe de Jean Bonnet charcutier laquelle a déclaré ne Savoir Signer de ce enquis est Signé Bidaut et frouard vicaire

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Archives départementales de l'Aube, Généalogie, Ricey-Bas, 1681-1706, page 174 sur 269 et 184 sur 269





## BAPTÊME DE 3 JUMEaux EN 1706

Le vingt quatrième jour de novembre j'ai Baptisé trois  
jumeaux dont le pere est Jean Bte Petit tonnelier de cette Paroisse  
et la mere Marie Gerard Sa femme Savoir Jean Nicolas et Marie  
nes le même jour Jean a eu pour parain Jean Leclerc marchand  
et pour Maraine Marie Didier Fe d'honorable Claude moresse.  
Nicolas a eu pour parain Nicolas Petit Cabaretier et pour  
Maraine Marie Gallimard fe de Jean Gerard dt a R. Le haut  
ses grand père et grand mere, et Marie a eu pour parain Claude  
Petit fils de Jean vigneron et pour Maraine Marie Regley  
fille de Jacques tous ont signé excepté Laditte Marie Gallimard  
et Didier au Registre Jean Le Clerc J. Petit. Claude Petit Marie  
Didier, Marie Regley et frouard vicaires

Le vingt quatrième jour de novembre j'ai Baptisé trois  
jumeaux dont le pere est Jean Bte Petit tonnelier de cette Paroisse  
et la mere Marie Gerard Sa femme Savoir Jean Nicolas et Marie  
nes le même jour Jean a eu pour parain Jean Leclerc marchand  
et pour Maraine Marie Didier Fe d'honorable Claude moresse  
Nicolas a eu pour parain Nicolas Petit Cabaretier et pour  
Maraine Marie Gallimard fe de Jean Gerard dt a R. Le haut  
ses grand père et grand mere, et Marie a eu pour parain Claude  
Petit fils de Jean vigneron et pour Maraine Marie Regley  
fille de Jacques tous ont signé excepté Laditte Marie Gallimard

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Archives départementales de l'Aube, Généalogie, Ricey-Bas, 1681-1706, page 268 sur 269

